

Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)

Une formation post-bac professionnalisante de **2 ans** proposée par des établissements publics ou privés répartis sur tout le territoire.



Une offre de formation riche

Équipement pour l'agriculture

- * BTSA Génie des équipements agricoles

Production

- * BTSA Agronomie et cultures durables
- * BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- * BTSA Aquaculture
- * BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- * BTSA Productions animales
- * BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement
- * BTSA Viticulture-œnologie

Transformation

- * BTSA Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales
- * BTSA Qualité, alimentation, innovation, et maîtrise sanitaire qui se décline en 2 options : aliments et processus technologiques, produits laitiers

Service

- * BTSA Développement, animation des territoires ruraux

Commerce

- * BTSA Technico-commercial qui se décline suivant les établissements en options professionnelles: biens et services pour l'agriculture, vins, bières et spiritueux, alimentation et boissons, produits de la filière forêt/bois, univers jardin et animaux de compagnie.

Aménagement

- * BTSA Aménagements paysagers
- * BTSA Gestion forestière
- * BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- * BTSA Gestion et protection de la nature



Une formation théorique et pratique en lien avec le monde professionnel avec des enseignements professionnels et des enseignements généraux, des stages en entreprises.

Des mises en situation professionnelle sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement.

Des enseignants disponibles et pluridisciplinaires.

Des établissements à taille humaine répartis sur tout le territoire et animés d'une vie étudiante riche.





Des voies de formation diversifiées

- Formation initiale scolaire.
- Formation initiale par apprentissage.
- Formation continue.
- Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Poursuite d'études

- **Préparer un second BTSA en 1 an**, pour acquérir des compétences complémentaires.
- La moitié des titulaires d'un BTSA poursuivent des études, majoritairement en **licence professionnelle (1 an)**.
- De multiples opportunités existent également pour **intégrer une grande école**.

J'ai un BTSA

Concours « agro » voie C

Possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an.

Écoles publiques d'ingénieurs

Concours « véto » voie C

Possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an.

Écoles nationales vétérinaires

Concours paysage

Possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS paysage en 1 an.

Écoles nationales de paysage

Concours « agro » apprentissage

Écoles publiques d'ingénieurs

La voie C est susceptible d'évoluer à partir de 2024. Plus d'informations sur les concours d'accès aux écoles publiques d'ingénieurs, vétérinaires et de paysage relevant du ministère de l'Agriculture : <http://concours-agro-veto.net> et <http://ecole-paysage.fr>
Les écoles privées d'ingénieurs relevant du ministère chargé de l'agriculture recrutent également à bac+2.
Plus d'informations sur les passerelles existantes sur le site de chacune des écoles.

90%

de taux d'insertion
professionnelle
3 ans après le diplôme

Près d'1/3

des diplômés formés par
la voie de l'apprentissage

Comment s'inscrire ?

- Les demandes d'inscription dans les classes préparant au diplôme de BTSA des établissements publics et privés de l'enseignement agricole, en formation initiale scolaire ou en apprentissage, se font chaque année sur la plateforme nationale : <http://parcoursup.fr>